

Exégèse du sens commun

Considérations sur la laïcité, le droit et les moeurs

Ugo Gilbert Tremblay

Numéro 72, printemps 2018

La querelle de la laïcité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88216ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (imprimé)

2369-2359 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gilbert Tremblay, U. (2018). Exégèse du sens commun : considérations sur la laïcité, le droit et les moeurs. *L'Inconvénient*, (72), 39–46.

EXÉGÈSE DU SENS COMMUN

Considérations sur la laïcité, le droit et les mœurs

Ugo Gilbert Tremblay

§ 1

Ce qu'écrivit Michelet à propos de la nationalité et des couches géologiques qui la composent permet aussi de mieux comprendre les usages variés et souvent contradictoires qu'on fait aujourd'hui de la laïcité : tout en bas, dans les vastes sous-sols de l'opinion (auxquels les réseaux sociaux donnent désormais un accès à ciel ouvert), on trouve la chaleur native des préjugés, la spontanéité crue de ceux qu'on appelle, non sans un certain mépris, le « monde ordinaire ». Dans ces cavités à perte de vue qui forment la base refoulée du corps social (à un point tel que même les démocrates les plus fervents voudraient oublier qu'ils représentent de vrais électeurs), on voit s'écouler un flot ininterrompu de verdicts sans appel, une pléthore d'opinions tranchées qui se moquent du qu'en-dira-t-on ; on y voit s'exprimer une pensée majoritaire, sûre d'elle-même, peu soucieuse des distinctions savantes et des formules autorisées ; une pensée, en somme, qui ne croit pas devoir se justifier outre mesure pour imposer sa façon de voir (pour la bonne raison qu'elle est « chez elle », comme elle aime parfois à le rappeler, sur un ton d'évidence qui confine tout contradictoire au bégaiement). Il faut dire que le sens com-

*En nationalité, c'est tout comme en géologie,
la chaleur est en bas. Descendez, vous trouverez qu'elle
augmente ; aux couches inférieures elle brûle. [...]
Quel froid, si je monte plus haut, c'est comme dans les Alpes.
J'atteins la région des neiges.
La végétation morale disparaît peu à peu [...].
Que je monte encore un degré, [...]
c'est l'égoïsme pur du calculateur sans patrie :
plus d'hommes, mais des chiffres...
- J. MICHELET*

mun (c'est ainsi que je l'appellerai ici), à l'instar de plusieurs espèces animales, conserve un fort ancrage territorial ; il éprouve un attachement énigmatique pour le sol de ses ancêtres, comme si le relais de quelques générations sur un même coin de la terre suffisait à lui conférer une sorte de droit de veto sur son avenir (voyez à ce sujet le référendum suisse de 2009 sur l'interdiction d'ériger tout nouveau minaret sur le territoire helvétique : il fut remporté à hauteur de 57,5 %, sans compter les 46,6 % de l'électorat qui, n'ayant pas voté, se montrèrent *insensibles* au résultat ; voilà qui en dit plus long que n'importe quel sondage d'opinion !).

Bien sûr, les jugements que le sens commun prononce sur le monde ne lui viennent pas d'une patiente réflexion, ses croyances sur le bien et le juste ne s'appuient guère sur un système argumentatif sophistiqué. Quiconque entreprend de le questionner avec insistance se butera vite contre une tautologie : « Je pense ainsi parce que je pense ainsi. » C'est que ses intuitions, pour l'essentiel, ne sont pas le produit

d'une raison surplombante, perchée au sommet de je ne sais quelle neutralité désincarnée, mais le résultat d'une longue sédimentation d'expériences partagées, l'aboutissement d'une transmission inconsciente d'habitudes, de normes de comportement, de réflexes de pensée, d'attentes envers autrui. Elles traduisent, pour le dire autrement, l'état des mœurs interiorisé d'une communauté d'appartenance, laquelle est le fait non pas d'un contrat social abstrait, mais d'un rapport de solidarité longuement mûri, généré par un nombre incalculable d'interactions, de dons et de contre-dons, de dettes et d'obligations, d'héritages et de souvenirs (en dépit de tous les désaccords qui peuvent perdurer à la surface). Le sociologue Alfred Schütz parle à cet égard d'un « mode d'emploi », comme si toute culture déposait en chacun une sorte de guide consultable en tout temps pour s'y repérer sans trop d'accrocs. Grâce à lui, chacun devient à même de déterminer, sans se casser la tête et sans avoir à transformer la moindre décision en un dilemme moral insoluble, « ce qui se fait » et « ce qui ne se fait pas ». Les mœurs et la morale ont du reste la même racine latine (*mores*, qui signifiait à l'origine « coutumes »), soulignant par là que les notions de bien et de mal tirent souvent leur sens plus de la répétition des usages que de raisonnements consciencieux. Montaigne, qui ne méconnaissait nullement le visage parfois « furieux et tyrannique » des coutumes, ne se résignait pas moins devant leur force d'attraction imparable : « J'excuserais volontiers en notre peuple de n'avoir autre patron et règle de perfection que ses propres mœurs et usances. »

S'il est de bon ton de railler le sens commun, de reprouver ses simplifications grossières, ses amalgames outranciers, ses maladresses langagières, il faut en revanche reconnaître que c'est précisément dans de tels défauts que résident son efficacité comme sa raison d'être : simplifier le monde extérieur, le faire entrer dans un réseau de significations familières ; recouvrir l'opacité constitutive du réel d'étiquettes et de généralisations qui l'expurgent de sa charge anxiogène. On regrette souvent que le sens commun n'envisage la réalité qu'à travers le filtre de stéréotypes englobants. Ceux qui formulent ces regrets ont souvent d'excellentes raisons de le faire, mais ils se payent de mots lorsqu'ils prétendent que quelques leçons de sciences sociales suffiraient à le détromper. Le sens commun prendrait-il conscience un seul instant des vertiges théoriques que dispensent les sciences sociales qu'il risquerait surtout de se cramponner *d'avantage* à la représentation du monde simplifiée qu'il produit sans effort ; faire le contraire équivaldrait pour lui à accepter de troquer un brise-glace contre une bouée de sauvetage, un projecteur contre une allumette, alors même que son but est de traverser une mer gelée en pleine nuit ! Tous n'ont pas vocation à vivre avec l'incertitude d'un langage impropre à nommer le monde sans guillemets, et l'attitude qui consiste à suspendre son jugement avant de recourir à la moindre catégorie épistémologiquement glissante demeure un *luxé* que les sociétés, pour rester fonctionnelles, limitent généralement à un petit nombre d'élus.

Mais la méconnaissance du sens commun – qui conduit paradoxalement à une accumulation de préjugés sur la source

des préjugés – découle surtout du fait que l'on répugne à faire de lui un authentique objet d'investigation pour la pensée. Je métonne à cet égard que la plupart des sociologues qui sont prêts à mobiliser toutes leurs réserves d'empathie pour comprendre le moindre passage à l'acte terroriste se révèlent impotents dès lors qu'il s'agit de comprendre le mode de pensée des hommes ordinaires. Tout se passe comme si ces sociologues pratiquaient à l'égard du sens commun la même ignorance volontaire que les esprits conservateurs à l'égard du terrorisme (ces derniers préférant se fermer à toute compréhension du phénomène de peur de ne plus être disposés émotionnellement à le condamner de manière guerrière). Or n'est-il pas inconséquent – pour des esprits qui se veulent « scientifiques » – de soutenir que les pires trajectoires criminelles relèvent de causes complexes et intelligibles tandis que la banale frilosité identitaire du sens commun relèverait d'une simple mauvaise volonté, dépourvue de mobiles hormis le strict rejet de l'autre ? Faire de l'intolérance l'origine d'une tendance au repli sur soi n'est-il pas aussi absurde que de limiter l'explication du terrorisme à un simple choix de vie, ce qui revient à faire d'un *effet* la *cause* même du phénomène qu'il s'agit d'expliquer ? L'intolérance est pourtant une notion vide qui, comme Dieu ou le libre arbitre, sert d'abord à suspendre l'enquête sur les causes d'une réalité qu'on préfère au fond *ne pas connaître*. De la part des sciences sociales contemporaines, ce désir sélectif de comprendre est lamentable et témoigne d'une politisation navrante de la pensée, d'une crainte devenue malade des effets secondaires du discours (« Et si nos recherches en venaient, par on ne sait quel chemin inattendu, à conforter l'extrême droite ou, pire, à angoisser les minorités ! ? »). On en vient ainsi à combiner, non sans contradiction, d'un côté l'éclairage « axiologiquement neutre » des pulsions meurtrières d'individus radicalisés et, de l'autre, la dénonciation sans nuance du moindre spasme du sens commun, jugé porteur de tares innombrables que l'on se garde bien de prendre la peine d'examiner sans tabou.

Or, lorsqu'on y pense, ce n'est peut-être pas tant le sens commun qui pose problème que le fait qu'il s'est trouvé propulsé, ces dernières décennies, dans un nouveau contexte qui révèle son mode de fonctionnement *habituel*, celui-là même qui s'était jusqu'alors avéré efficace mais qui, au contact du monde multiculturel qui se dresse devant lui (sans d'ailleurs la moindre décision démocratique de sa part), donne à ses vertus d'antan l'apparence de vices : son désir d'incarner l'étalement des normes collectives, son envie de vivre demain dans un monde qui ressemblera un tant soit peu à celui d'hier (ou, du moins, qui sera fidèle au rythme de sa propre évolution), son sentiment qu'aucune société n'est viable sans un certain conformisme en matière de mœurs, sa préférence pour une application uniforme des règles de droit en dehors des exceptions qu'il souhaiterait pouvoir définir lui-même ; voilà autant de traits qu'on a pu chez lui juger normaux, voire sensés, il y a peu de temps, et qu'on lui reproche maintenant avec véhémence (à la façon d'un maître pervers qui se retournerait soudainement contre son chien pour sanctionner tous les comportements qu'il estimait auparavant utile de renforcer).

On constate ainsi, au gré des frictions identitaires qui

mettent ce retournement en lumière, qu'aussi longtemps qu'un sens commun demeure intimement lié à une communauté historique particulière – et on voit mal comment il serait possible de dissocier les deux –, son rapport au pluralisme, et tout spécialement à la diversité religieuse, ne peut qu'être en partie hésitant et litigieux. Il vaut la peine d'insister : le même sens commun qui, dans les cultures relativement homogènes, constituait un lubrifiant social sans pareil, en plus d'offrir à peu de frais un redoutable facteur de cohésion et de compréhension mutuelle, devient, dans le monde que l'on voit naître, une source inépuisable de tensions et de malentendus, une entité perçue comme diabolique (*diabols* signifiant en grec « ce qui divise ») que plusieurs rêvent ouvertement de démanteler. Or qu'on le veuille ou non – et je ne doute pas que cette vérité puisse être douloureuse à accepter pour plusieurs, tant l'avenir qu'il dessine n'est pas spécialement réjouissant –, le sens commun, son nom l'indique assez bien, n'est pas d'emblée un *sens de la pluralité*. La raison de cette méfiance envers la pluralité religieuse (qui demeure entre toutes la plus difficile à digérer) est assez simple à comprendre : toute religion, par les liens exclusifs qu'elle génère entre ses membres sur les questions ultimes, laisse toujours planer le soupçon qu'en des circonstances décisives l'appartenance au groupe aurait préséance sur l'appartenance à la nation (même John Locke, dans sa *Lettre sur la tolérance*, n'a pu se retenir de formuler de telles craintes à l'égard des catholiques et de ceux qu'il appelait alors les « mahométans » !).

On ne saurait non plus négliger le fait que le vieux sens commun canadien-français (et cette remarque vaut particulièrement pour sa version extramontrealaise, que plusieurs Montréalais semblent avoir perdu jusqu'à la capacité d'imaginer) porte l'empreinte d'une longue expérience de l'entre-soi où le monde extérieur a toujours représenté – non sans raison – une menace de submersion, de dislocation. Or il faut être passablement crédule pour espérer que des réflexes de pensée qui ont rendu possible la survie inespérée d'un groupe humain pendant des siècles, qui plus est dans un environnement hostile, peuvent être liquidés en une génération ou deux sous prétexte que le contexte n'est plus le même et qu'ils nuisent désormais à l'accueil fluide de la diversité. Ce serait sous-estimer grandement les mécanismes complexes et imprévisibles qui président au changement des mentalités. À cet égard, les pays d'Europe de l'Est rappellent avec éclat la difficulté d'imposer au sens commun d'une nation des habitudes de pensée qui ne proviennent pas de processus qui lui sont propres, et ce, en dépit de décennies de rééducation communiste (en comparaison, les très modestes ambitions du cours *Éthique et culture religieuse* ont quelque chose de presque cocasse, voire d'attendrissant lorsqu'on considère les vœux pieux de ses concepteurs, trop obsédés par la Raison pour imaginer les secousses affectives qui agitent l'histoire).

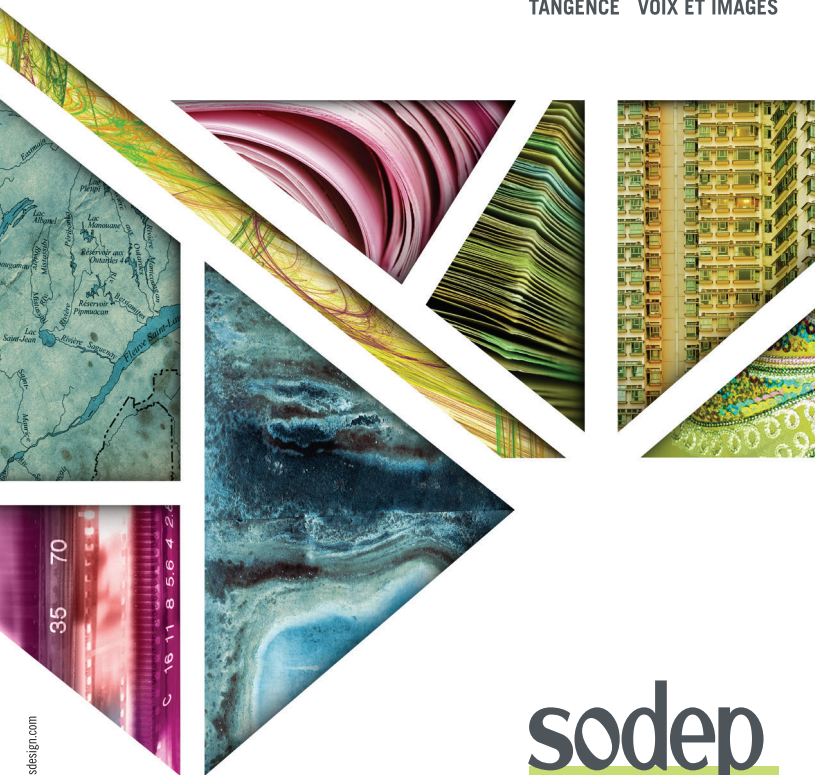
Ce qu'on observe en réalité, c'est que, loin de mourir de leur belle mort, les vieux réflexes unificateurs du sens commun se reconfigurent en s'adaptant à leur nouveau décor (et la laïcité paraît justement être devenue le véhicule inavoué de cette adaptation ; c'est en effet sous le couvert de ce principe élastique que le sens commun a trouvé une façon de se

rappeler à l'attention des décideurs). À cet égard, les crises répétées autour des accommodements raisonnables (dont le gonflement médiatique n'enlève rien au ras-le-bol qu'elles révèlent) de même que l'obsession pour les signes religieux sont tout sauf anodines. Elles sont le signe que les très anciens mécanismes du sens commun, en regard desquels la peur de l'islamisme ne constitue à mes yeux qu'un accélérateur supplémentaire, en sont venus à se tourner vers de nouvelles cibles, et ce – c'est le plus important –, *conformément à leur fonction d'origine* : tester le degré d'allégeance des individus au groupe, vérifier l'ampleur des compromis qu'ils sont prêts à consentir pour en devenir membres, assurer une unité relative contre le risque plus ou moins fondé d'une balkanisation et d'un effritement irrémédiable du pouvoir du sens commun dans la définition de la vie collective. Il importe de dire que le sens commun ne s'attaque pas à l'autre en tant qu'autre – hormis quelques éléments dépravés en son sein, il est doté d'un authentique sens de l'hospitalité, même si celui-ci ne se conjugue pas, il est vrai, avec une ouverture inconditionnelle –, mais bien à l'autre qu'il soupçonne, à tort ou à raison, de vouloir s'obstiner à *rester autre* tout en réclamant comme son dû les bénéfices de sa nouvelle communauté, notamment ceux qui proviennent de la richesse collective accumulée pendant plusieurs générations (sur laquelle le sens commun revendique des droits, à la façon d'un héritage privé constitué de décennies de labeur, de taxes et d'impôts) : le filet social, le patrimoine bâti, le système autoroutier, de santé, d'éducation, de justice, etc. – « C'est à nous, tout ça, et nous pouvons décider des conditions minimales auxquelles nous en ouvrons l'accès ! » se dit-il, selon un mode de raisonnement qui est certes largement spécieux, mais qui le semble curieusement beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'inculper le « nous » des hommes blancs d'aujourd'hui pour des maux qui remontent aux membres les plus lointains de leur lignée (« C'est quand même de *votre* faute, tout ça ! ») ; comme quoi les longues filiations, le lien invisible qui unit les vivants et les morts, sont loin d'être systématiquement réprouvées, et que les réflexes du sens commun ne sont pas si éloignés de tentations profondes qui habitent l'esprit humain.

J'ajouterai à cela une autre remarque avant de revenir à la citation de Michelet : le théoricien littéraire Stanley Fish, dans *Doing What Comes Naturally*, a bien montré que l'une des erreurs les plus fréquentes de la gauche intellectuelle consiste à supposer que la prise de conscience du caractère construit d'un phénomène (le fait qu'il ne découle ni de Dieu, ni de l'ordre cosmique, ni d'une nature immuable) suffirait à légitimer sur-le-champ n'importe quelle réingénierie politique, et autoriserait qu'on remplace sans tarder les anciennes constructions par de nouvelles (plus en phase avec les constructions tout aussi contingentes et provisoires qui inspirent l'idéologie dominante). La réalité est toutefois plus décevante : la découverte du caractère construit d'une vision du monde n'élimine en rien sa justesse apparente aux yeux de ceux qui en sont les héritiers et qui la reproduisent (construction pour construction, rien n'indique d'ailleurs que le fait de pointer les artifices de l'une incite nécessairement le sens commun à se rallier à l'autre). Faire comme si le sens

LA CULTURE EN REVUES

ARTS VISUELS CIEL VARIABLE ESPACE ESSE ETC MEDIA INTER LE SABORD
 VIE DES ARTS ZONE OCCUPÉE CINÉMA 24 IMAGES CINÉ-BULLES CINÉMAS
 SÉQUENCES CRÉATION LITTÉRAIRE CONTRE-JOUR ENTREVOUS ESTUAIRE EXIT
 LES ÉCRITS MÖBIUS XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE CULTURE ET SOCIÉTÉ
 À BÂBORD! L'ACTION NATIONALE LIBERTÉ L'INCONVÉNIENT NOUVEAU PROJET
 NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES RELATIONS
 TICARTTOC HISTOIRE ET PATRIMOINE CAP-AUX-DIAMANTS CONTINUITÉ HISTOIRE
 QUÉBEC MAGAZINE GASPÉSIE LITTÉRATURE LES CAHIERS DE LECTURE LETTRES
 QUÉBÉCOISES LURELU NUIT BLANCHE SPIRALE THÉÂTRE ET MUSIQUE CIRCUIT
 JEU REVUE DE THÉÂTRE LES CAHIERS DE LA SQRM THÉORIES ET ANALYSES
 ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN ÉTUDES LITTÉRAIRES INTERMÉDIALITÉS
 TANGENCE VOIX ET IMAGES



sodep
 Société de développement
 des périodiques
 culturels québécois

SODEP.QC.CA

commun était à la recherche d'un fondement ultime pour justifier ses croyances et que la connaissance soudaine de leur socle manquant était capable de l'ébranler, à l'instar d'un philosophe méticuleux qui changerait d'idée immédiatement après avoir réalisé la fragilité de l'une de ses prémisses, relève du songe éveillé. Le fait d'être conscient de la nature historique de certaines convictions morales, de certaines perceptions, de certaines attentes, ne les rend pas moins *contraignantes* du point de vue de la masse critique des électeurs qui continuent de s'orienter d'après elles. En d'autres termes, ce n'est pas parce que le sens commun d'une culture donnée est le produit de l'histoire qu'il s'apparente à un château de cartes sur lequel il suffirait de souffler pour le voir s'effondrer. Affirmer qu'il s'agit d'une coagulation arbitraire ne change rien à son état coagulé.

L'origine de l'erreur constructiviste tient sans doute au fait que l'intellectuel « réformé » juge le sens commun de l'extérieur en oubliant l'importance des facteurs qui ont concouru à la conversion de son propre regard sur le monde et, peut-être surtout, en omettant d'envisager que ces facteurs ne sauraient être réunis de la même façon et avec la même intensité dans l'ensemble de la société (en dehors de lentes mutations historiques impondérables qui outrepassent de loin son pouvoir d'influence) : cédant à un fantasme de toute-puissance, l'intellectuel réformé croit pouvoir soumettre la société entière à la temporalité de sa biographie personnelle (« Ce que je crois, ce que je vois, ce que je sens, tout le monde peut le croire, le voir et le sentir dès maintenant », se répète-t-il juste avant ses entrevues à Radio-Canada, comme s'il était à même de jeter des sorts par le biais des ondes). Mais alors que sa myopie lui fait croire qu'une seule marche le sépare du sens commun, une toute petite marche qu'il suffirait simplement de gravir pour accéder fièrement au stade réconcilié de l'histoire, voilà qu'un œil attentif découvre plutôt qu'entre les deux se dresse un interminable escalier en colimaçon, un escalier non seulement glissant et qui interdit toute précipitation, mais aussi, lorsqu'on y regarde de près, ambigu et déroutant, où rien n'assure avec certitude que le haut et le bas correspondent en tout point aux pôles antithétiques du Bien et du Mal, sur un trajet univoque qui mènerait tout droit au Progrès. Le sens commun, comme le disait justement Voltaire, est un « état mitoyen entre la stupidité et l'esprit ». Souvent bête, pétri d'imperfections, de zones d'ombre et d'obsessions, il n'en recèle pas moins une part de sagesse séculaire, issue du fond des âges, et on aurait tort de croire qu'on peut l'éradiquer sans même avoir pris la peine de méditer son message, le besoin de reconnaissance dont il témoigne, les raisons qui le rendent rétif à certaines transformations radicales, et ce, malgré les formules rustres et brutales qui émaillent son langage.

§ 2

Mais le sens commun, on s'en doute, n'épuise pas l'intégralité du monde social, et l'image de Michelet m'invite ici à complexifier mon propos. À un niveau beaucoup plus élevé

de l'échelle sociale, flottant en quelque sorte au-dessus du sens commun, on trouve l'élite progressiste et libérale, souvent cosmopolite, extrêmement mobile (bien qu'officiellement écologiste) et – c'est un fait dont on ne prend pas assez souvent la mesure – arrivée à un stade plus ou moins avancé d'acculturation (absence de rapport à la tradition, passion morbide pour le divertissement mondialisé, attachement essentiellement urbain à son lieu d'origine, vision folklorique des paysages régionaux perçus tout au plus sur le mode muséal et touristique des parcs protégés, voire des zones de « terroir »). Les allégeances, pour elle, ne vont pas de soi ; elles sont négociables, révocables, toujours superficielles et jamais enracinées. Le ressort du sens commun s'y trouve fêlé ; il sonne faux, comme une vieille devise qu'on aurait démonétisée. Les notions d'insécurité culturelle, de frontière, de devoir d'intégration la font sourciller, quand elles ne déclenchent pas chez elle une mine de dégoût. Le seul « nous » avec lequel elle puisse se réconcilier est celui d'une humanité abstraite – même si elle donne souvent l'impression de mépriser des pans entiers de l'humanité réelle – et elle préfère de loin la défense illimitée des droits individuels à l'entretien d'illusions collectives surannées. Contrairement au sens commun qui se maintient par inertie et qui n'intègre les nouvelles variables de l'époque qu'au compte-gouttes, quand il ne les régurgite pas au fur et à mesure, l'élite libérale se révèle d'une prodigieuse plasticité ; grâce à un mélange de socialisation, d'éducation supérieure, de nomadisme polyglotte, de métiers souvent gratifiants et d'un confort financier qui la libère des forces affectives combinées de l'amertume et de l'anxiété – sans parler du snobisme naturel qui conduit machinalement toute classe supérieure à vouloir s'élever au-dessus des modes de pensée du grand nombre –, l'élite libérale s'est en grande partie affranchie des mentalités primitives qui continuent d'irriguer, à son grand désespoir, des pans entiers du corps social. Si le sens commun peut encore faire entendre sa voix parmi ses maillons les plus faibles (la plupart du temps d'origine populaire), c'est surtout sur le mode d'une pensée vagabonde à réprimer, d'un lapsus, d'un signe de fatigue ou, à la rigueur, d'une part d'archaïsme reptilien qu'on se résigne à tolérer au fond de soi tout en évitant de l'ébruiter dans les soirées mondaines. L'élite libérale, pour reprendre les mots de Michelet, habite *la région des neiges*.

Que faut-il entendre par « région des neiges » ? Un lieu, d'abord, où la végétation des mœurs ne trouve plus de sol propice pour prendre racine, où la chaleur des préjugés se heurte à l'application froide de principes abstraits et où le flambeau de toute spécificité nationale est appelé à s'éteindre devant la lumière lointaine d'un droit neutre et aveugle aux différences (sauf, bien sûr, pour assurer l'égalité entre elles). Cette région constitue le degré zéro de la société, son point de congélation si j'ose dire, dans la mesure où il n'entre dans son équation légitime que des individus sans histoire, sans origine, dotés d'un capital inné de droits inaliénables à faire valoir, et où l'unique dénominateur commun entre les êtres est le cadre impersonnel que fournissent les chartes, la consommation de masse et le Code criminel (d'où cette conséquence vertigineuse que l'on pourrait remplacer *du jour*

au lendemain l'ensemble des citoyens du Canada par d'autres personnes venues des quatre coins du monde sans que la « société » change officiellement d'identité).

Dans cette région polaire, il va sans dire que toute contrainte imposée par la majorité en vue d'encadrer les libertés individuelles est perçue comme injuste et discriminatoire, et c'est aux tribunaux qu'incombe la tâche de désamorcer tout usage intempestif de la souveraineté populaire (d'où ce qu'on appelle parfois, depuis Édouard Lambert, « le gouvernement des juges »). Est-ce à dire que les libertés sont pour autant absolues ? Bien sûr que non. Tout exercice de la liberté qui porte préjudice à autrui, compromet sérieusement l'égalité ou entraîne des accommodements déraisonnables peut faire l'objet de restrictions, mais il importe de souligner que même le sens de ces mots particulièrement volatiles – *préjudice*, *égalité* et surtout *déraisonnable* – demeure à la discrétion des juges, sans le moindre égard pour leur acception commune (rien n'empêche le droit en effet de couper les ponts avec la langue courante, comme l'a bien dit Jean Giraudoux : « Jamais poète n'a interprété la nature aussi librement qu'un juriste la réalité »). L'élite libérale s'en remet donc pour l'essentiel au formalisme de ce que Marx appelait « la vision juridique du monde », suivant laquelle c'est la fiction de l'homme isolé et sans attaches qui forme la pierre d'assise de la vie sociale, et non l'épaisseur historique des solidarités longuement échafaudées, faites d'interactions et de métissage. On ne se surprendra pas en ce sens que les juristes, sous l'influence d'une formation qui s'apparente à une sorte de reconfiguration mentale (où les équations juridiques se substituent peu à peu aux perceptions sensibles), incarnent souvent les gardiens les plus emblématiques de la région des neiges, veillant avec zèle à ce que la chaleur étouffante du monde d'en bas ne remonte pas jusqu'à elle et s'évertuant à semoncer avec vigueur quiconque envisagerait de faire fondre les derniers remparts prévus pour protéger l'homme contre lui-même et la démocratie contre ses démons.

Il ne faudrait pas croire toutefois que le champ lexical du froid, propre à la région des neiges, constitue nécessairement un signe d'inhumanité, de sensibilité déficiente ou de psychopathie institutionnelle. De même que la chaleur associée aux préjugés peut être la cause de brûlures comme une source de réconfort, la froideur peut aussi bien évoquer l'individualisme glacial que l'impassibilité salutaire du raisonnement juridique face à la pression des masses. La région des neiges n'équivaut pas non plus à un pur désert affectif. Aussi acculturés qu'ils puissent être, ceux qui adhèrent sans réserve à la vision juridique du monde sont souvent mus par les sentiments les plus généreux et par la compassion la plus sincère à l'égard des minorités. Même si leur appui inconditionnel à ces dernières peut parfois avoir des racines psychologiques impures et même perverses (la pitié peut vite devenir « un poison mortel », comme l'a bien montré Stefan Zweig), cela ne change rien au fait que les minorités se sentent concrètement plus en sécurité à leurs côtés et que l'élite libérale compte sans contredit dans ses rangs les meilleurs préposés à l'accueil migratoire. Leur « patriotisme constitutionnel », pour reprendre l'expression d'Habermas, qui fait des droits

individuels une patrie au-dessus des peuples, n'est d'ailleurs pas dépourvu de fondements : il se présente comme un dispositif de protection des faibles contre l'emportement des foules, emportement dont on ne peut pas dire que l'histoire ne fournit pas nombre d'exemples peu glorieux. Comme l'écrivait dans le même sens Friedrich Hayek : toute constitution est une contrainte forgée par « André sobre » pour se protéger contre les excès d'« André ivre » (avec cette réserve que, le Québec n'ayant pas adhéré au régime constitutionnel de 1982, il faudrait plutôt parler d'un enclos imposé par le « Canada sobre » à sa « province soûle » ; mais c'est une autre question).

Relevons néanmoins ce curieux paradoxe : la vision libérale trahit un pessimisme flagrant à l'égard de la nature humaine qui contraste avec l'optimisme béat qui sous-tend l'utopie multiculturelle qu'elle promeut. D'un côté, elle affirme que le peuple serait fondamentalement incapable de se retenir de brutaliser les minorités si on le laissait à lui-même (d'où l'impérieuse nécessité que chaque loi passe le « test des tribunaux », comme on dit). De l'autre, elle présente le monde de demain comme une idylle œcuménique de fraternité et d'amour universel où toutes les cultures et religions cohabiteront dans la joie. Sans doute fait-on le pari que le peuple de demain formera une version améliorée et rééduquée du peuple d'aujourd'hui (« des hommes taillés dans une autre étoffe », comme disait Staline), ou que le sens commun finira de toute façon, après quelques décennies d'agonie turbulente, par se dissoudre démographiquement. En cas d'échec, on pourra toujours s'en remettre à la sagesse des juges, et dans le pire des cas à la police, pour arbitrer une société devenue de plus en plus divisée et conflictuelle. Je m'effraie parfois en songeant qu'il suffirait d'une catastrophe économique majeure (scénario tout sauf improbable compte tenu des changements climatiques qu'on nous annonce) pour nous rappeler que les conditions psychologiques de la vertu de tolérance découlent moins d'un authentique progrès moral de l'humanité que d'un certain niveau d'abondance basement matériel, niveau en deçà duquel les ressorts de la jalousie et de la comparaison envieuse se remettent inmanquablement au service de l'animosité intergroupale.

§ 3

Cela dit, il serait évidemment simpliste d'opposer la région des neiges au sens commun comme s'il s'agissait de choisir bêtement entre les deux. Rares sont ceux, aujourd'hui, qui seraient prêts à se passer de toute garantie constitutionnelle pour confier l'arbitrage éternel de leurs droits au seul vote majoritaire des parlements. Le sens commun lui-même ne renoncerait pas sans scrupule au principe voulant que le judiciaire doit s'assurer que les élans du législatif ne dépassent pas *certaines* bornes. Mais voilà justement que la véritable question apparaît : il ne s'agit pas tant de se demander s'il faudrait ou non abolir la région des neiges que de déterminer jusqu'où ses frontières peuvent s'étendre sans risquer de compromettre à long terme la légitimité des institutions qui se réclament d'elle (avec les risques de récupéra-

tion « populiste » que l'on connaît, sachant que le sentiment de gravité qui accompagne la transgression d'un ordre juridique est inversement proportionnel à la distance qui sépare cet ordre de l'opinion publique refoulée). Dans quelle mesure un système juridique qui carbure à la réprobation morale du sens commun peut-il durer ? Jusqu'à quel point l'abîme grandissant qui sépare le droit et les mœurs est-il sain, lorsqu'on pense que Montesquieu et, plus près de nous, le sociologue Émile Durkheim les jugeaient non seulement liés, mais *consubstantiels*, faute de quoi une société pourrait se retrouver pathologiquement désarticulée ? Quel sens possèdent encore les notions de démocratie et de suffrage universel si les évolutions les plus importantes de la société sont décidées *à l'abri du regard* du grand nombre, et même *à son encontre* ?

L'élite libérale, si habituée à vivre au sommet de sa montagne sans végétation qu'elle en est venue à oublier la différence d'oxygène et de climat qui la sépare du reste du monde, cultive une vision maximaliste des droits et des libertés qui a comme effet de fortifier auprès du sens commun le sentiment d'une confiscation de son pouvoir d'agir, au profit de groupes de pression peu représentatifs qui excellent dans l'art de faire passer le moindre refus de coopérer, le moindre entêtement capricieux, pour une atteinte fondamentale aux droits humains. En renonçant à assumer sa fonction de tiers social qui sait *dire non*, le droit donne l'impression – et ce sont bien les impressions et non les faits qui comptent pour comprendre les crispations qui se déploient sous nos yeux – de concéder des privilèges indus aux groupuscules les plus bruyants, en plus d'ouvrir la porte à une infantilisation sans limite des croyants de toute obédience (rappelons que certains juges de la Cour suprême – voir en particulier la juge Abella dans *R. c. N.R.* – n'hésitent pas à comparer les dévots à des « déficients physiques », suivant le modèle des accommodements octroyés à des personnes handicapées, rapprochement que le sens commun sécularisé ne manque pas de juger aberrant et même, en un sens, alarmant puisqu'il fortifie l'image du fidèle fanatique prêt à tout pour obéir à Dieu).

En 2004, l'arrêt Amselem a d'ailleurs statué que la croyance « sincère et profonde » d'un plaignant suffisait à établir le caractère *incontournable* de sa pratique, indépendamment du fait que la vaste majorité de ses coreligionnaires la jugent accessoire ou que cette pratique ne s'appuie sur aucun dogme officiel, laissant ainsi place à toutes les fantaisies imaginables, en plus de consacrer la normalisation juridique de l'inflexibilité religieuse. Le sens commun, pour ne prendre que l'exemple de l'arrêt Multani, demeure cognitivement et affectivement incapable – en dépit des sophismes les plus ingénieux qu'on lui assène – de comprendre la décision de la Cour suprême de ne pas contraindre un enfant sikh de douze ans à accepter l'accommodement que lui avait proposé sa commission scolaire, lequel consistait à porter un équivalent symbolique du kirpan *dans un autre matériau que le métal*, accommodement qui avait d'ailleurs été jugé acceptable par plusieurs autres sikhs, sans qu'il en résulte – du moins à ce qu'on sait – la moindre malédiction divine. Sous prétexte de prévenir la tyrannie de la majorité, l'élite libérale en vient ainsi *malgré elle* – « l'homme sait assez souvent ce qu'il fait, mais il

ne sait jamais ce que fait ce qu'il fait », disait avec sagesse Paul Valéry – à entretenir chez plusieurs la conviction qu'ils vivent dans un monde peuplé de minorités intransigeantes qui trouvent tout à fait normal (c'est du moins ce que leur laisse croire le discours canadien officiel) de contourner la trajectoire historique d'une société par le raccourci dépolitisant des tribunaux et de leurs juges non élus. Or une telle conviction, une fois enracinée dans le corps social, représente un cancer difficilement réversible, qui entraîne des métastases passablement regrettables : elle alimente dans l'inconscient collectif l'envie plus ou moins sadique de remettre les minorités à leur place, de leur rappeler « qui dirige », d'obtenir de leur part des gestes de concession (même sous de faux prétextes comme celui de la laïcité), et c'est ainsi que se met en place une sorte de lutte à finir, nourrie d'orgueil blessé et d'honneur à reconquérir, dont nul ne peut vraiment prédire le terme. Il m'arrive de penser que certains jugements des tribunaux contribuent autant, sinon plus, à la paranoïa ambiante que les reportages les plus bâclés de TVA ! Pascal nous avait hélas prévenus : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. »

Plusieurs analystes, trop occupés à débusquer partout les germes toxiques du racisme et de l'islamophobie, perdent de vue le rôle moteur que peut également jouer *le simple désir d'avoir raison* dans le soulèvement des passions populaires, et la psychologie nous enseigne que ce désir, loin de s'étioler, se renforce au contact de la condescendance avec laquelle on lui donne tort à répétition (pour s'en convaincre, il suffit de penser au fonctionnement d'une chicane de couple et à cette attitude chez certains qui consiste à *durcir leur position* simplement pour continuer de contredire l'autre qui les a froissés). Or lorsqu'on écoute les gardiens les plus résolus de la région des neiges, on constate que la moindre norme visant à donner un tant soit peu raison au sens commun – même superficiellement – serait *illégale*. Que l'on pense à la neutralité religieuse des fonctionnaires de l'État (dont les appuis, à l'époque de la fameuse charte des valeurs, s'élevaient à près de 70 % selon certains sondages !), à la nécessité du visage découvert dans l'obtention de services publics, au refus du port du kirpan à l'école publique, à la prohibition du port du turban chez les policiers de la GRC, au retrait du niqab lors du serment de citoyenneté, au rejet de la demande de juifs orthodoxes voulant construire une souccah sur leur balcon alors que le contrat de copropriété le proscrivait ; voilà autant de mesures qui, à en croire les adversaires du sens commun, enfreindraient des interdits *intouchables*. En somme, ceux-ci n'affirment pas tant qu'ils sont en désaccord et qu'ils ont des arguments sérieux à faire valoir, ce qui serait infiniment légitime, mais que le débat public est un ornement stérile, une gesticulation sans effet, puisque les tribunaux leur donneront *de toute façon* raison, attesteront *sans aucun doute* de la prééminence de leur vision morale et corrigeront sous l'œil humiliant des médias le peuple d'en bas pour ses pensées d'un autre âge. On imagine mal qu'un couple entretenant des rapports aussi peu cordiaux ne développera pas une furieuse envie de divorcer, si ce n'est un goût immodéré des représailles.

Quant aux partis politiques qui se font le relais du sens commun et qui héritent de la tâche ingrate d'en sublimer les

requêtes insistantes, on notera que la base électorale des partis qui les accusent souvent d'« irresponsabilité » et d'« électoralisme » se situe comme par hasard en marge des foyers les plus brûlants de cette masse d'électeurs incommodes. Si on accepte de considérer la conquête du pouvoir pour ce qu'elle est (c'est-à-dire moralement impure), on voit bien que les partis politiques qui rivalisent pour traduire les demandes du sens commun en propositions concrètes se trouvent dans la situation classique du « dilemme du prisonnier » : c'est moins leur méchanceté respective qui est à blâmer que l'organisation concurrentielle du système démocratique lui-même, lequel débouche *depuis toujours* – la postvérité n'a pas commencé avec Trump ! – sur des phénomènes d'irrationalité collective (insistance à parler de questions dérisoires, amplification des perceptions par rapport aux faits, polarisation autour d'enjeux secondaires, détournement des énergies collectives vers de faux problèmes, etc.). Tous les partis étant en compétition avec d'autres dont ils ne peuvent deviner la stratégie, il est inévitable qu'une surenchère se mette en place entre certains d'entre eux pour obtenir le plus de votes possible sur les questions qui payent, étant attendu qu'aucun parti, à moins d'être dirigé par un saint, n'acceptera de perdre ses élections en échange d'un simple certificat de bonne conduite.

D'où l'on voit que ce vaste sous-sol de l'opinion qu'est le sens commun, étant devenu intraduisible dans le droit (surtout avec l'article 27 de la charte canadienne qui stipule que « toute interprétation [de celle-ci] doit concorder avec l'objectif de promouvoir le *maintien* et la *valorisation* du patrimoine multiculturel des Canadiens »), cherche à prendre sa revanche politiquement, telle une rivière longtemps contenue qui tenterait de réintégrer son lit. Au Québec, il n'est pas improbable que cette pression du sens commun aboutisse un jour à la réhabilitation de la clause dérogatoire, ce qui permettrait à la province de fixer elle-même les frontières de sa région des neiges, sans égard à la Loi constitutionnelle de 1982. L'élite libérale, par son jusqu'au-boutisme et son indifférence face à la chimie complexe des sociétés, pourrait ainsi ironiquement entraîner la profanation de son mythe fondateur.

•

Qu'en est-il dans ce contexte de la laïcité ? Le lecteur aura compris que je n'accorde guère d'importance aux querelles philosophiques et historiennes sans fin qui entourent sa définition « rigoureuse ». De tels débats me paraissent peu instructifs, et oserai-je dire oiseux, au regard de l'origine réelle des fluctuations qui affectent son sens *perçu* socialement (car c'est bien l'usage social dominant d'une notion qui en détermine la signification politique sur le long terme, et non le souci de cohérence de théoriciens solitaires). Si la laïcité fut conçue à l'origine comme le principe de séparation entre ce qui relève du « salut des âmes » et ce qui relève du « bien de l'État » (Locke), si elle contribua dans le contexte protestant à libérer les religieux de l'intrusion de l'État et dans le contexte catholique à libérer l'État du pouvoir de l'Église, il me semble que la laïcité se trouve désormais, cette fois *en contexte migratoire*, investie de nouvelles fonctions (même si

on les dissimule le plus souvent sous des enveloppes trompeuses) : accélérer la sécularisation des nouveaux arrivants, tester leur degré de souplesse religieuse ou leur niveau d'adhésion à la société d'accueil, freiner le retour d'une religiosité ostentatoire dans l'espace public, maintenir la possibilité d'un monde commun et apaiser la nostalgie d'une homogénéité culturelle perdue. Il faut être dupe pour ne pas voir que les tentatives politiciennes récentes visant à élargir les frontières de la laïcité (en brouillant toujours davantage la distinction entre le public et le privé, notamment) constituent une réponse directe aux inquiétudes du sens commun face aux bouleversements culturels et démographiques majeurs entraînés par l'immigration soutenue des dernières années.

Resitué dans ce cadre, l'affrontement entre l'élite libérale et le sens commun me paraît prendre la forme d'une rencontre tragique entre deux légitimités contradictoires (sur le modèle de Créon et d'Antigone) : tandis que la première cherche à *maintenir l'ordre juridique tel quel* en dépit du changement de contexte (d'où le sens restrictif de la laïcité qu'elle soutient), le second cherche à *maintenir l'unité relative de la société* en dépit du même changement (d'où le sens extensif de la laïcité qu'il impose au débat public). Nul besoin d'être prophète pour prédire que plus la mutation du contexte en question sera rapide et profonde – plus l'immigration sera grande par rapport aux capacités d'intégration réelles et non fantasmées des sociétés –, plus le décalage entre la région des neiges et le sens commun augmentera, et plus l'élite libérale devra redoubler d'efforts pour étouffer les réactions antijuridiques du sens commun.

Quelle que soit la noblesse des intentions qui animent l'élite libérale, il est néanmoins permis de se demander si l'ordre du monde au nom duquel elle moralise le sens commun est vraiment aussi moral qu'elle le croit. Car qu'est-ce qui motive, au fond, des politiques migratoires aussi peu soucieuses de l'équilibre à long terme des sociétés, aussi indifférentes à la part d'irrationnel qui loge au cœur de l'être humain et dont toute l'histoire offre pourtant le témoignage accablant ? L'âme charitable du Canada ? Un mélange d'amour du prochain et d'altruisme sacrificiel ? Le nombre de réfugiés admis par rapport au nombre d'immigrants qualifiés est trop minime, hélas, pour constituer autre chose qu'un vernis humanitaire. Le vrai motif est plus vicieux, moins honorable, et il nous est fourni régulièrement par les regroupements de gens d'affaires, notamment le très influent Conseil consultatif en matière de croissance économique, qui proposait récemment de faire passer les flux migratoires de cinquante-cinq mille à soixante-dix-huit mille personnes par année, alors même que le Québec compte à peine soixante-quatorze mille naissances : pour ces groupes, la « diversité » n'a d'autre fonction que d'empêcher que les cycles destructeurs du consumérisme et du productivisme ne ralentissent leur course effrénée ; elle s'inscrit plus largement dans une logique de flexibilisation des travailleurs (dont les premières victimes sont du reste les immigrants eux-mêmes, chez qui le chômage est déjà plus élevé), en plus d'avoir pour effets collatéraux – sans doute non visés comme tels, mais qui tombent drôlement bien ! – l'ethnisation de la question sociale et la perte de solidarité

au sein des classes inférieures. Il en va d'une stratégie fort ancienne déjà parfaitement décrite par Marx et Engels (et plus récemment par le philosophe Jean-Claude Michéa) : par la mise en concurrence imputoyable d'une main-d'œuvre surnuméraire (à laquelle la robotisation annoncée risque d'ailleurs de donner une dimension dramatique), le rapport de force tourne inmanquablement à l'avantage des classes possédantes, c'est-à-dire à la baisse des salaires, à la hausse des loyers et au maintien d'une redistribution minimale de la richesse (à l'échelle nationale comme internationale).

Voilà donc ceux qu'on trouve lorsqu'on monte d'un degré au-dessus de la région des neiges : *les calculateurs sans patrie*, pour reprendre encore la terminologie de Michelet, à savoir cette droite économique décomplexée, sans états d'âme, qui pense le monde comme un *no man's land* composé de milliards d'individus déracinables et interchangeable, et qui ne considère la société qu'à travers le prisme déformant des taux de profit, des projections de ventes et des courbes statistiques avantageuses auxquelles il faudrait adapter les populations récalcitrantes (tâche dont l'élite libérale se charge à merveille et en toute insouciance). On pourrait se consoler en se disant que l'ouverture des frontières et le grand brassage de populations qui en résulte sont au moins bénéfiques pour les pays du Sud (ce serait en quelque sorte le prix à payer pour introduire un peu de justice en ce monde). Or c'est évidemment l'inverse qui se produit : le « rêve canadien » sert d'abord de publicité pour piller les cerveaux les plus éduqués des nations économiquement les plus exsangues ; il dispense une bonne conscience à rabais aux multiculturalistes locaux, un simulacre de soulagement aux remords occidentaux, tout en décapitant sans vergogne les élites de sociétés où celles-ci font déjà cruellement défaut et où il est devenu infiniment plus alléchant – pour ceux du moins qui ont une certaine « valeur » migratoire – de changer de pays plutôt que de changer de régime. Pendant qu'ici la croissance du PIB se consolide, ailleurs ce sont les chaînes du statu quo qui se resserrent.

Dans un monde idéal – qui a d'ailleurs toutes les chances de demeurer idéal –, c'est vers ce phénomène plus large de restructuration capitaliste du monde que devrait pointer la boussole du sens commun. Mais à force de ne considérer que la rouille qui entache sa vieille aiguille bossue, on ne conçoit plus que ses réactions frileuses puissent être symptomatiques de logiques qui, pour être moins visibles, n'en sont pas moins encore plus scandaleuses. L'égoïsme collectif du sens commun n'est peut-être en somme que l'envers du progrès souterrain d'un autre égoïsme, celui d'une cupidité individualiste et hors sol qui prospère sous le paravent de la vertu. ■